Extrait du site UGTG.org

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article557

La pollution des sols en Guadeloupe & en Martinique

- Dossiers - Pesticides -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 26 septembre 2008

Mis Ã jour le : vendredi 26 septembre 2008

UGTG.org

En Guadeloupe et en Martinique, les cultures vivriÃ¨res font face Ã un grave problÃ¨me : la pollution des sols par la chlordÃ©cone.
La chlordÃ©cone est un insecticide organochlorÃ© de synthÃ¨se, utilisÃ© entre 1972 Ã 1993, pour lutter contre le charanÃ§on du bananier. Cette molÃ©cule est rÃ©sistante Ã la dÃ©gradation (pas de biodÃ©gradation aÃ©robie connue), trÃ¨s peu soluble et fortement absorbÃ©e (Â« collÃ©e Â ») sur la matiÃ¨re organique des sols.

Un rÃ©seau de parcelles a Ã©tÃ© sÃ©lectionnÃ© pour la fiabilitÃ© des chroniques dâEuros"apports de chlordÃ©cone reconstituÃ©es. Des mesures de teneurs en carbone et en chlordÃ©cone ont Ã©tÃ© effectuÃ©es sur la couche superficielle de leurs sols (0-30 cm de profondeur). Un modÃ¨le de lessivage lent par les eaux de drainage a Ã©tÃ© construit, puis validÃ© Ã partir de ces donnÃ©es parcellaires.

Principe de prÃ©caution

Il en ressort que la dÃ©contamination des sols prendra plusieurs siÃ¨cles pour les sols de bananeraies rÃ©guliÃ¨rement traitÃ©s entre 1972 et 1993. Cette crise de pollution par la chlordÃ©cone est une caricature des excÃ¨s de lâEuros"intÃ©gration de filiÃ¨re de cultures dâEuros"exportation, dans laquelle les intÃ©rÃªts des plus gros producteurs se situaient aussi en amont et en aval de la production.

Peut-on faire des cultures vivriÃ¨res sur les sols polluÃ©s par la chlordÃ©cone aux Antilles ?

Les Â« lÃ©gumes racines Â » poussant sur sol contaminÃ© par la chlordÃ©cone sont eux-mÃªmes contaminÃ©s. DiffÃ©rentes mesures sont prises en consÃ©quences.

La dÃ©contamination des sols prendra plusieurs siÃ¨cles

En 2003, le principe de prÃ©caution est appliquÃ©. Des arrÃªtÃ©s prÃ©fectoraux sont pris en Guadeloupe et Martinique, obligeant lâEuros"agriculteur Ã montrer par analyse (Ã ses frais) que sa rÃ©colte obtenue sur un sol contaminÃ© est indemne ; sinon, il doit la dÃ©truire. Cette situation donne un coup de frein brutal aux cultures vivriÃ¨res. Peu de pistes sont disponibles pour allÃ©ger la contrainte, le dÃ©capage est envisageable seulement pour les sols jamais labourÃ©s (bananeraies pÃ©rennes). Des dÃ©capages en crÃ©neaux localisÃ©s dans des systÃ¨mes de culture ont Ã©tÃ© testÃ©s, mails ne sont efficients que pour des sols jamais labourÃ©s, ou peu profondÃ©ment ; ils sont techniquement dÃ©licats Ã gÃ©rer, notamment par lâEuros"obligation dâEuros"y adjoindre des pratiques anti-Ã©rosives.

Sur les sols profondÃ©ment contaminÃ©s, une reconversion vers des plantes non vivriÃ¨res, ou des plantes non alimentaires (Ã©nergÃ©tiques) est Ã envisager.

Seuil de toxicitÃ©

Depuis 2005, le principe de prÃ©vention (aprÃ¨s rÃ©sultats de recherche, sur un sujet peu rÃ©fÃ©rencÃ©) est applicable. LâEuros"AFSSA dÃ©finit des limites maximales provisoires (LMP) de rÃ©sidus dans les aliments (50 Âµg/kg pour ignames, madÃ¨res, patates douces), traduites en arrÃªtÃ© ministÃ©riel. LâEuros"INRA et le CIRAD montrent que la teneur en chlordÃ©cone des Â« lÃ©gumes racines Â » frais est infÃ©rieure Ã 1/5e de la teneur

dans les sols ; il est alors possible de dÃ©finir une teneur maximale en chlordÃ©cone des sols (250 Âµg/kg) en deÃ§Ã de laquelle la faible contamination des Â« racines Â » sera sans incidence sur la santÃ© humaine. Il sâEuros"ensuit la possibilitÃ© dâEuros"admettre des contaminations lÃ©gÃ¨res des sols et vÃ©gÃ©taux, Ã traduire en termes rÃ©glementaires.

19 % de la surface agricole en Martinique est impropre Ã la culture et 11 % en Guadeloupe, Ã cause de la chlordÃ©cone.

Cette attitude se heurte pourtant Ã deux objections. Inquiets, cer- tains consommateurs et distributeurs nâEuros"admettent pas que lâEuros"on passe de la tolÃ©rance zÃ©ro Ã des contaminations quantifiÃ©es. Par ailleurs, le rÃ¨glement de lâEuros"Union europÃ©enne applique pour lâEuros"instant le principe de prÃ©caution (teneur en chlordÃ©cone des sols infÃ©rieure Ã la limite de quantification, 0.01 mg/kg).

Selon ce principe de prÃ©vention, et aprÃ¨s cartographie des surfaces potentiellement contaminÃ©es et traitement des donnÃ©es dâEuros"analyses de sols obtenues dans lâEuros"application des arrÃªtÃ©s prÃ©fectoraux, les surfaces contaminÃ©es interdisant les cultures vivriÃ¨res dans le cadre des LMP de lâEuros"AFSSA sont Ã©valuÃ©es Ã 5.200 ha en Guadeloupe (11 % de la SAU), 6.200 ha en Martinique (19 % de la SAU).

Reconversion vers des cultures non alimentaires

Les cultures vivriÃ¨res y sont impossibles. La banane, la canne Ã sucre peuvent continuer Ã y Ãªtre pratiquÃ©es, avec un risque dâEuros"avoir un jour une dÃ©tection de contamination dÃ©passant la limite de quantification. Il ne sâEuros"agit pas dâEuros"un ris- que sanitaire, mais commercial. Des solutions de reconversion vers des cultures non alimentaires sont donc Ã Ã©tudier.

Sur les surfaces non ou peu contaminÃ©es, de sols Â« volcaniques Â » fertiles, il est urgent de mettre au point et dâEuros"installer des systÃ¨mes de cultures Ã moindres intrants.

Il faut dÃ©sormais les cultiver de maniÃ¨re durable, avec un souci de conservation des ressources patrimoniales. Les cultures vivriÃ¨res devront Ãªtre en rotation avec de la canne, de la banane, des herbagesâEuros¦ pour minimiser lâEuros"installation de foyers parasitaires.

Des associations avec des plantes de service, dÃ©ployant des interactions biologiques pour minimiser lâEuros"usage des pesticides, herbicides et engrais, font actuellement lâEuros"objet de recherches. Il faudra aussi valoriser lâEuros"image commerciale et citoyenne de ces cultures propres, notamment par la traÃ§abilitÃ© des produits.

Yves-Marie CABIDOCHE [*INRA Guadeloupe*]
In : Actes du colloque de Goyave - [*22 et 23 septembre 2006*]